

Les détenus affluent à nouveau en prison

Le Figaro, par Paule Gonzalès, le 24 janvier 2021

Zone d'ombre dans la politique du garde des Sceaux, elles abritent désormais plus de 63.000 personnes.

Tout occupé qu'il est à se pencher sur la petite délinquance des halls d'immeuble, Éric Dupond-Moretti se fait discret sur le front de la pénitentiaire. Depuis sa nomination Place Vendôme, et contrairement à sa prédécesseur Nicole Belloubet, ses visites en détention se comptent sur les doigts d'une seule main. « *Effet Covid oblige* », assurent ses défenseurs. Dernière en date, la visite au quartier de prévention de la radicalisation d'Osny, le 16 novembre. Sa visite de Fresnes, le jour de sa nomination et sa rencontre quasi immédiate, franche et virile avec les organisations professionnelles avaient laissé penser un instant que le sujet lui tenait à cœur.

Pourtant, plus rien ne filtre depuis des mois de cette administration de nature peu bavarde, si ce n'est la dernière campagne grand format de recrutement de conseillers d'insertion et de probation pour mettre en place le fameux « bloc peine », réforme votée en 2019 afin de vider les prisons plutôt que d'en construire.

» LIRE AUSSI - Jean-Michel Hayat: «La justice continuera de battre au cœur de Paris»

Un projet singulièrement porté par le hasard du confinement, qui a permis en quelques semaines de faire passer le nombre de détenus de 72.000 en mars dernier, à 59.000 à l'orée de l'été 2020. Cela n'empêche pas certains cadres de rappeler que « *l'imprécision des décrets a permis, durant cette période, d'emprisonner des prévenus réputés par définition innocents et de laisser sortir des condamnés* », souligne ce cadre au long cours de l'institution.

Depuis, sur cette question de la détention, le gouvernement paraît à front renversé. Depuis la fin du confinement du printemps dernier, et malgré les circulaires successives des gardes des Sceaux invitant les magistrats à moins incarcérer à tout prix, la population pénale remonte inexorablement. Elle frôle désormais les 63.000 détenus, la détention provisoire compte 200 détenus de plus entre les deux derniers mois de l'année et le nombre de matelas au sol dépasse également les 600 en décembre.

» LIRE AUSSI - Éric Dupond-Moretti, le bagarreur de la Place Vendôme

« *C'est que nous sommes confrontés à une délinquance de plus en plus violente* », égrènent les procureurs de la République au gré de leur rentrée solennelle du mois de janvier. De plus, souligne Sébastien Nicolas, secrétaire national de FOdirection, « *nos systèmes d'insertion et de probation ont un problème de crédibilité car il n'y a jamais eu de statistiques sur la récidive ou la réitération pour affirmer l'efficacité de nos programmes de probation. Cela explique la timidité des magistrats en la matière* ». Dans le même temps, les programmes de construction de places avancent doucement depuis le début du quinquennat, date à laquelle

le chef de l'État annonçait 15.000 places de prison, pour finalement n'en promettre que 7000.

Sur tout le quinquennat, ce ne sont finalement que 2000 places supplémentaires qui auront ouvert, issues des programmes précédents. Et 3 000 supplémentaires d'ici à 2023, dont une majorité de quartiers de préparation à la sortie. « *Nous payons encore le coup d'arrêt des programmes de construction par Christiane Taubira. De plus, faire sortir un établissement de terre demande un temps incompressible de 5 à 7 ans* », souligne ce bon connaisseur de la pénitentiaire, qui rappelle « *les réticences des politiques à voir sur leur territoire l'arrivée de nouveaux établissements* ».

Sécurité et traitement du terrorisme

Cette situation délicate tombe mal car, par ailleurs, toute l'Administration pénitentiaire bruisse du départ prochain de son directeur, Stéphane Bredin. Arrivé sur fond de crise de gouvernance et d'identité de l'institution en avril 2017, ce dernier touche au terme implicite de son mandat, à condition de trouver un point de chute digne de ses quatre dures années à la tête de l'une des institutions les plus sensibles de l'État.

Celui dont on dit qu'il a toujours eu le soutien du président de la République a essuyé deux mouvements sociaux parmi les plus durs de l'histoire de l'Administration pénitentiaire, en 2018 et 2019. De quoi le contraindre à un mandat d'équilibriste, entre mise en place de la commande politique et adhésion des organisations syndicales remontées comme des pendules sur le thème de la sécurité et du traitement du terrorisme. L'Unsa-Ufap est certes moins jusqu'au-boutiste que FO-pénitentiaire, le syndicat majoritaire chez les surveillants avec qui les ponts sont rompus. Ce dernier ne désarme pas sur « *les 21 000 incidents annuels, alors que nos pires évaluations n'excédaient pas 5 000* », fulmine Yoan Karar, représentant de FO-pénitentiaire, qui estime « *l'effort insuffisant en matière de sécurité* ». Selon les statistiques, cette masse impressionnante comporterait plus de 17 000 agressions verbales. Mais, comme le souligne Wilfried Fonck de l'Ufap, « *les violences sont intégrées comme une routine de la vie professionnelle* ».

Cette inquiétude sécuritaire infuse forcément dans le délicat dossier du traitement du terrorisme. Stéphane Bredin a réussi la mise en place des sept quartiers d'évaluation de la radicalisation, dont les analyses font foi dans les procès terroristes. « *Mais en réalité, en termes de prévention, rien n'a changé* », affirment les organisations syndicales dont l'Ufap, qui a toujours milité pour un encellulement étanche de 1500 places contre 450 aujourd'hui. Et d'affirmer que « *l'idéologie islamiste continue de se diffuser dans la détention ordinaire et s'auto-alimente dans les quartiers de prévention de la radicalisation, comme en témoigne l'appel à la prière sauvage dans la cour de promenade d'Osny le 1er janvier. Une belle carte de vœux* », souligne Wilfried Fonck. Reste le renseignement pénitentiaire, qui s'est imposé en un temps record dans le cercle très fermé du renseignement.

Un bon point qui ne règle pas la question délicate des terroristes sortant de prison, pour lesquels manque toujours un texte permettant « *de les surveiller de près* », comme aime à le promettre le garde des Sceaux.

Ces noms évoqués pour diriger la pénitentiaire

En coulisse, comme une petite agitation. Les rumeurs concernant le départ à venir de Stéphane Bredin, directeur de l'administration pénitentiaire aiguisent les appétits. Dans ce petit milieu des prisons, les pronostics et les calculs vont bon train sur le meilleur profil souhaitable. Les préfets ont toujours eu la cote auprès du gouvernement pour remplir une telle fonction.

Sur les rangs aujourd'hui, celui de l'Isère, Lionel Beffre, qui ne connaît pas véritablement les arcanes de cette administration et pourrait être en binôme avec Laurent Ridet, directeur de l'interrégion de Paris-Île-de-France. Mais un profil bien différent pourrait leur être préféré. Il s'agit de Jean-Louis Daumas, actuellement en poste à l'inspection générale de la justice pour la pénitentiaire justement. Cet adepte de la détention douce, passé par la protection judiciaire de la jeunesse, a aussi une autre qualité: celle de connaître le garde des Sceaux Éric Dupond-Moretti quand ce dernier faisait ses armes de futur grand pénaliste à Lille et que Jean-Louis Daumas dirigeait la prison de Los. Un point qui pourrait faire pencher le ministre en sa faveur. À moins que ce dernier ne se tourne vers un magistrat pour diriger cette grande administration, afin de jouer les ambassadeurs pour le fameux «bloc peine», qui aujourd'hui peine à convaincre les magistrats de préférer les alternatives à l'incarcération à la détention dure.

Deux noms reviennent régulièrement, ceux d'Éric Mathais, procureur de Dijon, et d'Étienne Apaire, de l'inspection générale de la justice, l'un des premiers à avoir soutenu la détention à domicile par bracelet électronique.